

Département de l'économie, de
l'innovation, de l'emploi et du patrimoine
Service de la promotion de l'économie et
de l'innovation
Ch. des Boveresses 155
1066 Epalinges

dossier traité par SE
notre réf. A.1/2025/86 - sm
votre réf.

Lausanne, le 27 novembre 2025

Projet de réponse à la consultation

Madame, Monsieur,

La Municipalité remercie le Conseil d'Etat pour la consultation relative au projet de modification de la norme sur les émissions de CO₂ applicable aux véhicules de transport avec chauffeur (VTC).

Après examen, la Ville se déclare globalement défavorable tant au projet émanant de la motion initiale, qu'au contre-projet proposé par le Conseil d'Etat. Il importe en effet que l'Etat maintienne une législation ambitieuse en matière de réduction des émissions de CO₂ applicable aux véhicules de transport avec chauffeur (VTC) conformément aux objectifs de neutralité carbone fixée à l'horizon 2030.

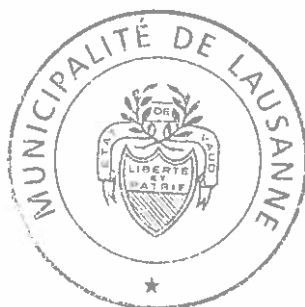
A défaut, la Municipalité estime le projet de motion préférable au contre-projet du Conseil d'Etat :

- la distinction prévue par le contre-projet entre les véhicules mis en circulation avant et après le 1^{er} janvier 2030 risquerait de créer un effet d'aubaine (« appel d'air ») en incitant les exploitants à renouveler prématurément leur flotte pour bénéficier d'un régime transitoire plus long. Cette approche retarderait de fait la pleine entrée en vigueur des exigences environnementales, potentiellement jusqu'en 2035 ;
- l'option portée par la motion présente une meilleure cohérence avec les objectifs de l'Association intercommunale des taxis qui prévoit une flotte à zéro émission dès le 1^{er} janvier 2030. Une harmonisation des règles entre taxis et VTC apparaît souhaitable afin d'assurer une concurrence équitable et de renforcer la lisibilité des politiques publiques en matière de mobilité durable.

En vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

